

TITRE DU PROJET

Construction de passages à petite faune sous la route départementale 14

PRÉSENTATION DU PROJET

Lors de la mise en place de son schéma départemental des Espaces Naturels Sensibles (ENS) adopté en 2006, le Conseil général du Doubs a retenu 56 ENS potentiels répartis selon 7 grands types de milieux (marais et tourbières, prairies humides, pelouses sèches, prairies de fauche, habitats rocheux, milieux aquatiques, boisements).

Parmi ces sites où la prise en compte des habitats prédomine, un site particulier a été retenu selon une entrée « espèce » : il s'agit d'un secteur localisé de plaine, entre Besançon et la vallée de l'Ognon, présentant un enjeu spécifique très fort et peu pris en compte par les autres politiques environnementales : les amphibiens et notamment la Rainette verte.

L'action a visé la construction de passages à petite faune sous la route départementale 14, permettant d'assurer la continuité écologique nécessaire aux espèces d'amphibiens, entre le site d'hivernage formé par le « bois de Cussey » et le site de reproduction formé par « l'étang Laurêre ».

La mise en œuvre d'un dispositif en dur fonctionnel se révèle plus intéressante sur la durée qu'un dispositif provisoire. Le dispositif spécifique aux amphibiens a pour but d'empêcher leur traversée de la chaussée et de les guider vers des dispositifs de traversées sous chaussée.

Le franchissement par la petite faune de cette voie de circulation a été recherché en mettant en place un dispositif composé de 9 tunnels en béton et de 670 mètres (2 fois 335 m le long de la RD) de parois de guidage en acier galvanisé.

PORTEUR DU PROJET

Département du Doubs



CONTACT

Christian Bulle
Christian.bulle@doubs.fr
03 81 25 81 71

MONTAGE FINANCIER

- Coût total : 212 000 €
- État : 36 %
(50 % estimation initiale)
- Département : 64 %

PARTENAIRE

LPO Franche-Comté

ESPÈCES CONCERNÉES

Triton palmé, Triton alpestre, Triton crêté, Rainette verte, Salamandre tachetée, Grenouille rousse, Grenouilles vertes, Crapaud commun et très probablement la Grenouille agile

CALENDRIER

- Travaux réalisés de novembre 2012 à janvier 2013

TERRITOIRES CONCERNÉS

Espace Naturel Sensible : enjeux amphibiens entre Besançon et Ognon

Rainette verte



© Christian Bulle



© Michel Cottet

Vue du projet



© Christian Bulle

Tunnel



Migration

Le projet dans son environnement naturel et institutionnel

Les enjeux en termes de continuités écologiques du projet

Le diagnostic et la préconisation de mesures de gestion conservatoire ont été établis en priorité en vue du maintien de la métapopulation de Rainette arboricole, en lien avec l'importance du site pour l'espèce à l'échelle régionale : dernière station de la vallée de l'Ognon et présence d'infrastructures de transports (LGV). Pour autant, la prise en compte des autres espèces d'amphibiens occupant le secteur est réelle. En effet, une station est particulièrement importante pour plusieurs espèces d'amphibiens. Il s'agit de l'étang Laurêre, situé à proximité de l'intersection entre deux routes départementales sur le territoire de la commune de Geneuille. Cet étang présente un intérêt herpétologique fort avec la présence d'au moins 9 espèces dont 2 de la Directive Habitats. La RD 14 coupe la principale voie

de migration d'amphibiens identifiée, entre l'étang et le bois de Cussey situé au Nord-Est de ce dernier.

Chaque année, notamment en mars (pic de migration), des centaines d'individus se font écraser lors de la migration prénuptiale en traversant la RD14 pour se rendre à l'étang. Parmi ces espèces La Grenouille rousse, le Triton alpestre et le Crapaud commun payent le plus lourd tribut à la circulation automobile.

Lien et articulation avec le SRCE, notamment son plan d'action stratégique, ou d'autres documents de planification

Le plan d'action stratégique n'est pas encore finalisé en Franche-Comté. Le dossier est actuellement soumis, jusqu'à mi-janvier 2015, à l'avis officiel des collectivités. Toutefois le Conseil général du Doubs fait partie des acteurs-clés

mobilisés dans le cadre de son élaboration, notamment via ses retours d'expérience sur ce type de projet innovant. L'opération considérée s'inscrit dans un programme d'actions plus global visant à restaurer les continuités écologiques propres aux amphibiens sur le secteur de l'Espace Naturel Sensible (ENS) localisé entre Besançon et la vallée de l'Ognon. La construction des passages à faune, objet du présent dossier, est ainsi complétée par la restauration et la création de mares et d'étangs existants, la création de nouvelles mares et le maintien ou l'amélioration des corridors reliant ces différents points d'eau. Ce projet décline au niveau local les politiques de l'État en matière de biodiversité, incarnées notamment par la Trame Verte et Bleue, au titre de laquelle le Triton crêté et le Sonneur à ventre jaune sont définis en Franche-Comté comme espèce de cohérence nationale.



Les éléments à retenir (transfert d'expérience)

Aspect innovant du dispositif (techniques, méthodes, démarches) ; caractère exportable du dispositif pour d'autres projets

Le caractère innovant de cette action réside principalement dans l'utilisation d'un dispositif de guidage en acier galvanisé. Ce dispositif a fait la preuve de son efficacité en Allemagne mais n'avait pas encore été utilisé en France.

Le coût de ce dispositif est plus faible que si les murs de guidages étaient réalisés en béton. Cette économie permet une plus grande reproductibilité sur d'autres sites du département et en France.

Un autre point intéressant est le fait que les travaux de pose du système de guidage ont été réalisés en régie via le parc routier départemental (ex Parc DDE). Ce choix permet à la fois de sensibiliser du personnel aux questions de l'impact des infrastructures de transport sur la faune sauvage et de capitaliser une expérience en interne qui pourra de nouveau être mobilisée à l'avenir pour l'entretien de cet aménagement et pour la pose de nouveaux passages sur d'autres points noirs du département.

La grande dimension des tunnels éliminant l'effet « boyau » et le maintien du terrain naturel en fond de dispositif constituent

également une innovation puisqu'ils permettent d'éviter la construction de 2 tunnels séparés (1 par sens de migration).

Méthode de suivi ou d'évaluation du projet

Afin de compléter le dispositif, 4 tunnels ont été équipés à leurs sorties de trappes de visite pour permettre le suivi du dispositif. Elles sont enterrées devant les sorties (profondeur 40 cm), de section carrée, identique en largeur à celle des tunnels afin que les animaux ne puissent pas les contourner. Un tampon en béton recouvert d'une couche végétalisée hors des périodes de suivis assure leur étanchéité et les masque à la vue des usagers.

L'évaluation du dispositif sera effectivement annuelle les 3 premières années du 15 février au 15 avril avec 15 visites des trappes.

Les suites du projet

- Mise au point d'un protocole avec le service chargé de l'entretien des routes départementales pour garantir le bon fonctionnement du dispositif (nettoyage, curage, fauche, débroussaillage...).
- Capitalisation de cette expérience pour mettre en œuvre un autre projet de ce type sur une zone identifiée en 2014.

Facteurs de réussites

- Dynamique autour du projet.
- Forte implication des agents.
- Dimension des tunnels éliminant l'effet « boyau ».
- Fond des tunnels en terrain naturel.
- Guidage étanche et qualité de la finition (raccords guidage/tunnel).
- Compétences techniques préexistantes au sein du parc routier départemental dans la manipulation de ce type de matériaux.

Difficultés rencontrées

- Maîtrise foncière partielle.
- Conditions météorologiques parfois difficiles.
- Présence d'un câble haute tension sur une longueur de 350 m sous un des accotements et nécessité de l'enterrer à une profondeur d'1,70 m afin de le faire passer sous le dispositif.
- Talutage délicat en sortie de tunnels en raison du profil mixte de la voie (déblai/remblai).
- Nécessité d'adapter l'outillage de fonçage (utilisé pour la pose des glissières de sécurité) à la section des supports métalliques assurant le maintien des éléments de guidage.
- Organisation et mise en œuvre du suivi.